

MASTER Gestion de l'environnement

Bases de droit de l'environnement

Responsable	Description	Informations
Marie Laure LAMBERT ml.lambert@univ-amu.fr	Unité d'enseignement de 3 crédits. Code : GE1 Domaine : Sciences et Technologies	http://formations.univ-amu.fr Composante : Institut Pythéas - Observatoire des sciences de l'univers <i>modifiée le 26/03/2020</i>

CONTENU

Ce module généraliste d'introduction, enseigné par des juristes de l'environnement, est ouvert à tous les parcours du Master GEE. Ses objectifs sont de donner aux étudiants les clés de compréhension juridiques de la gestion de l'environnement. Droit de l'air. Droit de l'eau. Droit du sol – Principes de précaution et de prévention – Installations classées – droit des déchets – gestion de l'eau – artificialisation des sols – droit d'urbanisme

COMPÉTENCES VISÉES

- Recherche des derniers textes en vigueur et ressources pour leur application,
- Contexte et enjeux,
- Textes de référence,
- Acteurs institutionnels et privés concernés par le droit de l'environnement.

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRES

Aucun

VOLUME HORAIRE

- Cours magistraux : 30 heures

FORMATIONS

Les formations qui utilisent cet enseignement :

Master : Gestion de l'environnement

- Parcours type : Sciences de l'eau (SCE)
- Parcours type : Gestion territoriale des risques naturels et technologiques - Sciences du risque (GERINAT-SR)
- Parcours type : Management de l'environnement, valorisation et analyse - Sciences et technologies de l'environnement (MAEVA-STE)
- Parcours type : Sciences de l'eau (SCE - UFTAM)

